



Adapei
de la Sarthe



2000
Personnes
accompagnées



50
Établissements
et services



1000
Professionnels

NOTRE BUT ?



Œuvrer de toutes les manières possibles pour créer des solutions d'accompagnement au service des personnes en situation de handicap (accès à l'éducation, à l'habitat, au travail, aux loisirs) tout en apportant aux familles le soutien moral et matériel dont elles ont besoin

Et en tant qu'employeur ?

Rejoignez une association qui :

- a un projet fort autour de l'auto-détermination des personnes
- met en avant une triple expertise parents-salariés-personnes
- promeut un plan de formation ambitieux
- offre des possibilités d'évolution

Nous recrutons des apprentis :

Accompagnants Educatif et Social (F/H)

Poste à pourvoir à compter d'avril 2025

Votre Rôle : Accompagner des personnes en situation de handicap

- Prendre soin de la personne accueillie dans sa vie quotidienne, garantir son respect et contribuer à son autonomie, son bien-être et au vivre ensemble
- Appréhender et comprendre les besoins de la personne accueillie entre la structure, la famille et les partenaires extérieurs
- Participer à mettre en œuvre et animer des activités
- Réaliser des transmissions écrites et orales
- Assurer la sécurité des personnes accueillies

Profil recherché :

Formation :

- Première expérience auprès des personnes en situation de handicap

Savoir-faire :

- Maîtrise de l'outil informatique, de l'écriture et aisance rédactionnelle
- Possession du Permis B

Savoir-être :

Éléments particulièrement importants pour nous :

- Ecoute et patience
- Adaptabilité
- Faire preuve de souplesse

Le contrat : apprentissage de 18 mois à pourvoir en avril 2025

- Temps plein
- Poste basé au sein de l'une des structures de la Direction des Etablissements Médicalisés
- Rémunération en fonction des conditions prévues par le contrat d'alternance mis en place
- **Dépôt de candidature jusqu'au 24/01/2025**

Toujours Partant(e) ? Merci d'adresser votre C.V. à Sophie Bonin :

bonin.sophie@adapei72.asso.fr